



## Désinfectant *IODVA*

Référence	Conditionnement	Description
IODVA	20L	Prêt à l'emploi, le désinfectant biocide <i>IODVA</i> est conditionné bidon de 20L Le désinfectant est libéré sous forme de brouillard non mouillant de peroxyde d'hydrogène 7,4%. DLU 24mois - Biodégradable et non corrosif

### **IODVA**

## **Désinfection des surfaces par Voie aérienne DSVA**

**IODVA** est un désinfectant de surface par voie aérienne prêt à l'emploi bactéricide, levuricide, fongicide, sporicide, mycobactéricide et virucide pour les surfaces, les matériaux, équipements et mobiliers propres en milieu médical, industriel, vétérinaire, tertiaire, hôtellerie, salles de sport, vestiaires, sanitaires, gaines de ventilation, etc...

**IODVA** convient aussi à la désinfection des surfaces propres en contact avec les denrées alimentaires, les locaux, les équipements et les matériels des ateliers de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine.

Matière active : Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 7,4% (75 g/Litre). Autorisation pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99. Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 modifié et complétant les dispositions des règlements CE n° 834/2007 et n° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologiques. (cf site [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr))

## UTILISATION :

La brumisation doit être effectuée hors présence humaine, animale et de denrées alimentaires. Toute VMC ou CTA à l'arrêt. Après le nettoyage des surfaces, le produit s'applique dans les conditions suivantes : Industries pharmaceutiques, Collectivités, Industries agroalimentaires (viande, poisson, salaison, lait, œuf, fromage, boissons, plats cuisinés...).

## METHODE EXCLUSIVE Eco-sprayer:

**IODVA** peut être utilisé par les équipements de la gamme Pro-sprayer. Le **dosage** du produit prêt à l'emploi préconisé est de 8 à 10 ml/m<sup>3</sup> d'air à traiter + 2h de temps de contact minimum conseillé après l'arrêt de la diffusion.

### **Calcul du temps nécessaire pour une machine 2000 ml/m<sup>3</sup>.**

A titre **d'exemple**, pour une pièce de 40 m<sup>2</sup> (environs 90m<sup>3</sup>) le temps de pulvérisation sera de 22 minutes pour 720 ml de produit . Le calcul est :  $90\text{m}^3 \times 8\text{ml/m}^3 = 720\text{ ml}$  (quantité de liquide à utiliser pour 90m<sup>3</sup>) . Pour une machine 2000 ml /h temps de diffusion est de 22 minutes :  $60\text{ minutes} \times 720\text{ ml} \div 2000\text{ ml/h} = 21.6\text{ minutes}$ . Le temps de contact peut être diminué en fonction de la concentration de produit, par exemple pour 5ml/m<sup>3</sup> le temps conseillé est de 2 heures pour 10ml/m<sup>3</sup> il peut être réduit . NB : Pour le Covid la concentration minimum recommandé est de 5ml/m<sup>3</sup>/

**Bien ventiler l'atelier à l'issue du temps de contact** avant l'entrée du personnel ou des animaux afin d'être en dessous de la Valeur Moyenne d'Exposition en vigueur dans le pays d'utilisation (ex. France la VME est de 1 ppm). Toujours porter les équipements de protection individuelle (EPI) relatif aux produits chimiques acides (voir FDS du produit).

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi ; Fiche de données sécurité (FDS) sur demande.

En cas d'urgence, contactez le centre antipoison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

AMM n° FR-2019-0071 selon le règlement UE n°528/2012. Désinfectant liquide prêt à l'emploi. Règlement biocide EU528/2012

Types de produits (TP) : 2, 4. : BACTERICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE, LEVURICIDE, SPORICIDE, MYCOBACTERICID

**Précautions à prendre:**

Ne pas utiliser en cas d'allergie à l'un des composants. Ne pas appliquer sur les muqueuses ou sur les plaies. En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette. Stocker à l'abri du gel. R36 irritant pour les yeux. S2 conserver à l'abri des enfants. S24/25/26 éviter le contact avec les yeux, laver à l'eau. Les produits non utilisés doivent être éliminés avec les ordures ménagères. L'emballage vide est rincé et peut être éliminé dans la filière de tri sélectif. Le matériel doit être nettoyé à l'eau. Les résidus ne doivent pas être versés dans le tout à l'égout ou les cours d'eau.

Stocker à l'abri de la lumière avec une température comprise entre 10 et 30°C

Eco-sprayer.com / Geditech  
2 rue Jules Mabit 33200 BORDEAUX – France

